

RdC du COPIL du mardi 26 Novembre 2024

Présent.e.s : Andrès Garchitorena, Anne-Laure Bañuls, Vincent Pedergrana, Dorothée Missé, Audrey Ravat, Sylvie Hurtrez, Hélène Broutin, Frédéric Simard.

1/ Point sur le clôturé budgétaire et rappel des procédures

Les dépenses sur subvention d'état au sein des équipes ont été clôturées le 15 novembre.

A ce jour, il reste un peu plus de 63k€ dont 29 900€ du fonctionnement général / direction (toutes tutelles confondues), 25 800€ environ remontés des DS/équipes et 7 300€ de crédits équipements IRD.

Le GL est en relation avec le BAR pour exécuter les dernières dépenses afin d'épuiser au maximum ce budget de 63k€.

La clôture a été compliquée pour le BAR. Il est demandé d'anticiper au maximum les commandes.

Chaque année, il est envoyé 3 états des dépenses par an avec le % de consommation permettant de vous accompagner dans le suivi budgétaire afin de respecter entre autres les taux d'engagement demandés par le CNRS et applicables pour toutes les autres tutelles (50% au 30/06, 75% au 30/09, 100% au 30/11).

Il est rappelé qu'il est important de dépenser en priorité ces financements 'récurrents' (budget « part chercheur/ITA »).

C'est important de souligner que la chaîne d'exécution de la dépense ne se résume pas à un simple envoi de mail. Derrière il y a une analyse de la dépense qui implique l'application de la réglementation de la dépense publique et en parallèle l'appréhension des différents outils de gestion, ce qui peut prendre du temps côté gestionnaire.

Le cumul excessif des commandes de dernière minute à l'échelle de toutes les équipes met le BAR sous l'eau pendant cette courte période. Pour rappel l'effectif du BAR n'a pas évolué contrairement à l'effectif de l'UMR et au nombre de contrats de recherche à gérer. La seule manière d'améliorer la situation est que chacune et chacun anticipe les achats et les étale sur l'année.

2/ Point sur HCERES

L'évaluation porte sur la période du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2024.

Le fichier Excel (Bilans RH, Productions, Financements externes) est à rendre pour le 5 mars à l'UM.

=> En lien avec la direction, le BAR et le correspondant HAL (Phil) prépareront un draft pour partage aux DS mi-Janvier pour pointage/contrôle de la complétude des données. Veillez à mettre à jour les données sous HAL pour tout le monde, sur toute la période d'évaluation.

Le dossier complet (Document bilan/trajectoire + Portfolio) est pour début Mai.

=> Les DS (considérés comme 'équipes' pour le HCERES) sont encouragés à réfléchir dès maintenant à la constitution de leur portfolio.

Le dossier sera rédigé en anglais.

Les fichiers sources sont consultables dans le dossier INSTANCES-MIVEGEC sur Synology et téléchargeables depuis le site du HCERES (<https://www.hceres.fr/fr/campagne-devaluation-2025-2026-vague-a>).

3/ Retour AG - CR

Une centaine de membres a participé en présentiel et en visio à l'AG en journée (voir Newsletter à venir).

Les présentations de la direction et des GT sont disponibles sur le Drive Instances-Mivegec. Un compte-rendu sur les échanges concernant les axes pour notre future UMR sera également partagé.

Nous déplorons cependant l'absence d'une douzaine de personnes inscrites le soir au Bouzou et qui ne se sont pas décommandées. Nous insistons sur l'importance de renseigner les sondages qui vous sont adressés en amont de ce genre d'évènements et de respecter vos engagements (ou d'informer d'éventuels changements, même en dernière minute) pour des raisons évidentes de logistique, et en accord avec les valeurs que nous défendons dans l'Unité.

Information DRO : Il n'est désormais plus permis d'organiser des pots/pauses café devant l'amphi des plantes à la DRO.

4/ Rattachements aux sections CNRS

Il est rappelé que tous les titulaires, CNRS et non CNRS, les C/EC et les ITAs, sont appelés à se rattacher aux nouvelles sections CNRS. La section 29 est devenue la 31 et la section 27 est devenue la 29. Un mail de relance sera envoyé dans la semaine.

Fin de séance: 16h

ODJ prévisionnel du COPIL du 10 décembre

1/ Validation du règlement intérieur

2/ Validation de l'agenda COPIL 2025

3/ Point sur les candidatures aux concours externes CRCN